

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 17/10/2022

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GARS-AM-INN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

GARS-AM-INN 2023:

Le Conseil d'Administration autorise l'établissement à organiser un séjour à Gars-Am-Inn pour 11 élèves germanistes du collège et 17 élèves germanistes du lycée d'Aizenay du 18 au 25 mars 2023. Les objectifs de ce séjour sont:

- la pratique de la langue allemande dans les familles,
- l'ouverture culturelle sur l'Europe,
- participer à la formation des citoyens européens de demain en créant et en renforçant des liens entre adolescents du même âge,
- comparer le mode de vie de deux cultures.

La participation financière pour chaque famille du collège est de 254 euros subventions déduites (279 euros pour les élèves du lycée hors subventions). Les établissements prennent à leur charge le coût des accompagnateurs qui sont au nombre de 3 soit 837 euros au total (418,50 euros pour le collège et 418,50 euros pour le lycée).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0